

Le Bulletin Municipal

Roche Infos

Avril
2018

*Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie
du lundi au vendredi
de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h*



>> Mot du Maire

Chers Rochoises et Rochois,

Nous avons subi les rigueurs de l'hiver très tardivement ; néanmoins une importante couche de neige aurait pu perturber les habitudes quotidiennes des rochois si des interventions matinales n'avaient pas été effectuées.



Un grand nombre de citoyens ont fait preuve de tolérance et de compréhension. Pensons maintenant aux préparations printanières et aux douceurs des saisons à venir.

Le budget 2018 vient d'être voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. C'est dans un esprit de continuité face à nos orientations de développement et aux attentes de la population que notre choix s'est orienté.

Les travaux du centre du village, du périscolaire et du presbytère avancent comme nous l'avions souhaité et sans contretemps. Ce programme est prévu sur 2 ans mais nous oeuvrons pour une nouvelle cantine opérationnelle en septembre 2018.

Nos efforts se porteront également sur l'amélioration de la voirie, des équipements scolaires et l'économie d'énergie, le tout avec un recours à l'emprunt modéré et une fiscalité constante.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

>> Dates à retenir

- Samedi 8 avril : **chasse à l'oeuf**
- Mercredi 11 avril : **ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Samedi 21 avril : **Marché des Producteurs**, Place Fertet de 9h à 12h
- Samedi 21 avril : **Nettoyage des rues**, à partir de 9h en mairie
- Lundi 30 avril : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h

>> Conseil Municipal du 19 mars

Vote du budget 2018

Après avoir anticipé par provisions budgétaires les travaux de rénovation du Presbytère et cantine scolaire, nous avons enfin pu commencer la réalisation en janvier 2018. Le coût global de la création est de 1 070 930 € HT . Nous attendons 773 800 € de subventions.

Pour achever la mise en valeur du cœur de village, nous avons également prévu la peinture de l'école ferry (37 000 €), une nouvelle façade pour l'église (57 000 €), pour laquelle les Rochois sont invités à participer en défiscalisant. Ces travaux devraient s'échelonner sur 2018-2019.



Nous souhaitons également porter un effort sur la voirie, qui en a bien besoin. La rue des Hôtes verra son revêtement définitif ce printemps, (45 000 €). La réfection des rues de la Source, du Vieux Roche et des Groseilliers est envisagée en priorité.

Un projet de parking relais, dans le vaste terrain acquis à la SNCF est à l'étude, permettant d'améliorer le stationnement et l'usage du square de l'Europe.

L'école primaire sera dotée de 4 nouveaux tableaux interactifs, pour les classes de CP et CE. Ainsi, tous nos élèves pourront bénéficier de cette nouvelle technologie.

L'acquisition de la ferme, rue de de l'Eglise, pourrait permettre un «accueil de jour» pour personnes handicapées. Nous ne sommes pas maîtres de la décision, mais nous avons posé notre candidature auprès du Département.

Nous poursuivons notre projet de remplacement de l'éclairage public ancien modèle par des leds plus économes.

L'ensemble de ces projets seront réalisés avec une fiscalité inchangée.

Quant aux dépenses de fonctionnement, nous tentons d'en assurer la maîtrise, en veillant sur nos dépenses d'énergie et en participant à des groupements de commandes. Cela demande des efforts mais la conjoncture l'exige.

C'est à ce prix que notre Commune pourra continuer à investir.

>> Travail des Commissions

Voirie

Un plan de circulation dans le secteur rue des Groseilliers - rue de la Source - rue de la Fontaine est à l'étude pour prendre en compte le profil des voies.

Fleurissement

De nouvelles compositions florales vont être mises en oeuvre ce printemps et l'achat de jardinières a été inscrit au budget 2018. Un nettoyage des rues avec la participation de bénévoles aura lieu le samedi 21 avril et les plantations auront lieu le jeudi 3 mai.

Bâtiments

Les travaux de la rénovation du presbytère et de l'agrandissement du périscolaire se déroulent selon le calendrier prévu. La charpente est en voie de finition. De substantielles subventions sont déjà annoncées et d'autres sont attendues.

Scolaire - Périscolaire

Les effectifs pour la rentrée 2018 sont stables à 170 élèves pour le primaire. Les classes de CP et CE seront équipées durant l'été de TBI (Tableaux Blancs Interactifs). En 2017, les effectifs du périscolaire ont été en hausse par rapport à 2016 avec une moyenne de 25 enfants le matin, 110 à la pause méridienne, et 47 le soir. En légère hausse également pour le Centre de loisirs durant les vacances. La fréquentation de la ludothèque tourne autour de 50 enfants par séance : c'est la meilleure pour les communes qui bénéficient de cette prestation.

CCAS

La proposition d'obtenir une Carte Avantages Jeunes a été distribuée à 376 enfants de 8 à 20 ans. 499 aînés de 66 ans et plus ont été recensés et auront le choix entre le repas des Aînés ou le colis de Noël. La collecte pour les Restos du coeur, assurée par 39 bénévoles le deuxième week-end de mars, a permis de récolter 2,270 T de produits. Merci à tous pour cette générosité! 15 familles rochoises représentant 29 personnes ont bénéficié en 2017 de l'Epicerie solidaire. Dix-neuf foyers de Roche ont adhéré à la Mutuelle solidaire, partenaire de la Commune et de la CCAS.

>> Rentrée scolaire 2018/2019

Les inscriptions auront lieu les **lundis 14 et 28 mai 2018 de 8h30 à 11h et de 13h45 à 15h15** à l'école maternelle de Roche-lez-Beaupré.

Se munir de :

- Un certificat de vaccinations ;
- Une copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ;
- Un justificatif de résidence pour les enfants habitant à Chalèze et Roche-lez-Beaupré ;
- Pour les demandes de dérogations, s'adresser aux communes de résidence et de Roche-lez-Beaupré.



Se présenter avec le dossier complet

>> Fleurissement de la commune ...

Comme chaque année, tou(te)s les rochois(es) se sentant une âme d'horticulteur seront les bienvenus :

**le jeudi 3 mai 2018
à 9h00 en mairie.**



Les plants seront à cette heure-ci prêts aux emplacements qui leurs sont dédiés.

La bonne humeur des participants sera récompensée en fin de plantation par un "mâchon" amical... (inscription auprès de Nicole Weinman ou en Mairie).

>> ... Des rues propres

Que serait un village bien fleuri bordé de rues ou trottoirs sales ?

Le vent, le passage des véhicules et de leurs usagers sont porteurs de nuisances diverses : papiers, mégots, canettes ... L'incivilité de quelques uns aussi parfois.

La toilette de nos espaces publics assurée par les employés de la commune sera renforcée par toutes les bonnes volontés prêtes à accompagner la commune dans ce travail nécessaire et, surtout, utile à tous.



N'hésitez donc pas à nous rejoindre le :

**samedi 21 avril 2018 à 9h00 en mairie
pour le nettoyage des rues.**

>> Savoir nager

Savoir nager fait partie des savoirs initiaux que chaque enfant devrait avoir acquis pour son entrée au collège.

Pour répondre à cet objectif, l'ANB (Alliance Natation Besançon) organise pendant les vacances d'avril 2018, près de chez vous (Feel Good Sport - 9 rue Valset - ZI Thise) des stages d'apprentissage de natation pour les enfants de 4 ans 1/2 à 9ans.

Vous êtes intéressé, renseignements par téléphone au 09 63 57 27 18 ou sur notre site : www.anbesancon.org ; notre plaquette est également disponible en mairie.

>> Le périscolaire à Roche

Assuré par l'UFCV depuis des années, le périscolaire rencontre beaucoup de succès, lié autant aux thèmes choisis qu'au double aspect ludique et culturel.

En 2017, la fréquentation moyenne a été de 25 enfants le matin, 110 à midi et 47 le soir avec une répartition d'environ un tiers d'enfants de maternelle et deux tiers du primaire et 50% des enfants scolarisés fréquentent les TAP.



Les thèmes abordés suscitent l'intérêt, voire la passion, des enfants, qu'il s'agisse de la découverte du monde, de l'astronomie, des jeux olympiques, du monde marin, de la jungle, des petits martiens etc. Et que dire de nos apprentis-journalistes qui rédigent des articles sur la vie du Centre repris dans un petit journal !

Depuis la rentrée de septembre 2017, le nombre d'enfants qui déjeunent le midi est en forte augmentation, atteignant 130 le jeudi : ce qui rend plus nécessaire que jamais l'agrandissement des locaux du périscolaire et facilitera l'organisation des activités puisqu'à la rentrée 2018 il n'y aura plus qu'un seul service de cantine.

Ajoutons qu'outre les activités thématiques, un accompagnement scolaire permet aux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions de calme.

L'encadrement UFCV est constitué d'un binôme de direction, de 8 animateurs, de 2 à 3 personnes engagées dans un service civique volontaire à sensibilités sociale et éducative.



>> Cartes Avantages Jeune

Lors de sa réunion du 7 février dernier, le CCAS a décidé de reconduire l'opération "Cartes Jeunes" pour les Rochois de 8 à 20 ans.

Pour cela, les familles concernées ont reçu dans le courant du mois de mars un courrier leur demandant de répondre pour le 27 avril. Tous les ans, des demandes parviennent en mairie après le délai fixé alors que les cartes ont été commandées !



Ce message a pour but de prévenir les familles ayant des enfants de 8 à 20 ans et n'ayant pas reçu ce courrier de se faire connaître en mairie le plus tôt possible.

Aucune demande postérieure à la date du 27 avril ne sera acceptée.

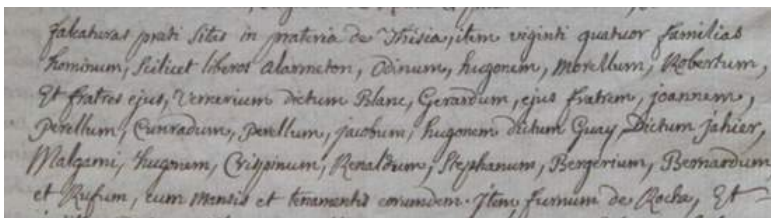
>> La population rochoise

Le dernier recensement vient de comptabiliser **2141 Rochois** sur le territoire de notre commune.

Lorsque l'évêque de Besançon acquiert la seigneurie de Roche en 1298, il est fait mention de 24 hommes dont les prénoms (à cette époque il n'y a pas encore, à Roche, de noms de famille) sont cités. Y-a-t-il autant de foyers ? Rien n'est moins sûr, car il peut y avoir des célibataires.

La population est de 96 habitants en 1614 ; il y a 12 feux en 1654, seulement 52 habitants en 1688 (conséquence d'une famine, d'une épidémie?) ; 168 en 1744 et environ 200 lors de la Révolution en 1790. Elle grimpe à 343 en 1836 et commence réellement à décoller avec l'installation de la première industrie à Roche (la distillerie Bugnot-Colladon en 1869) pour atteindre 471 en 1872, 634 en 1881, 903 en 1886, ce qui fait de Roche la plus peuplée des 36 communes du canton de Marchaux. Elle retombe à 795 après la cessation d'activité de la distillerie BC, remonte à 968 en 1926 et dépasse pour la première fois le millier en 1954 avec 1061 habitants.

Les 24 Rochois en 1298, cités sur l'acte de cession de la seigneurie de Roche à l'évêque (copie du XVIIIème siècle de l'acte de cession)



>> Le paiement des impôts évolue

Pour le paiement de vos impôts, pensez au paiement par voie dématérialisée.

Le paiement des impôts en ligne ou par prélèvement devient progressivement obligatoire sous peine de pénalité. Cette année, les usagers sont concernés si le montant de leur impôt à payer est supérieur à 1 000 €. En 2019, le seuil sera abaissé à 300 €.



Ces solutions de paiement sont simples, pratiques, sûres et valables pour l'impôt sur le revenu comme pour la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Le paiement peut se faire directement en ligne ou par smartphone ou bien par prélèvement automatique, à l'échéance ou mensuel évitant ainsi les risques d'oubli.

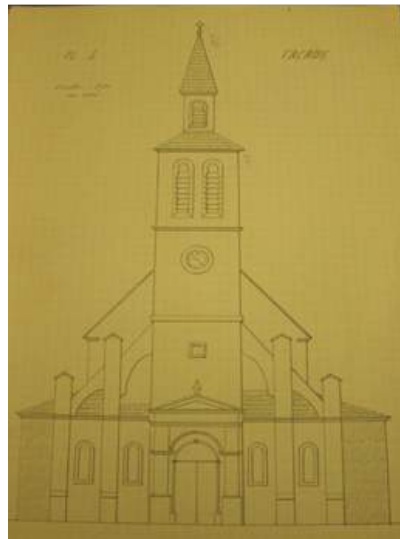
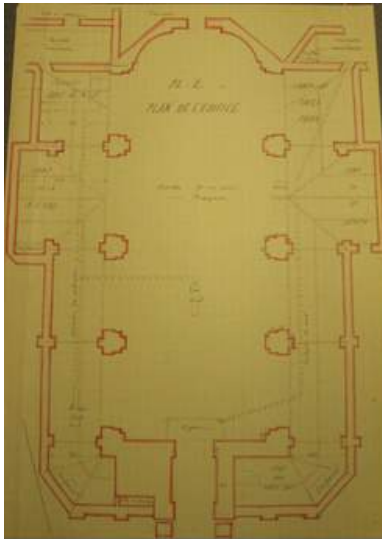
>> Un projet qui n'a pas abouti

Dans tout ce que l'on peut savoir de l'histoire de l'église de Roche, nulle mention n'est faite du projet de construction d'une nouvelle église et c'est dans les cartons des archives diocésaines que l'on trouve différents plans datant de 1919 relatifs à un agrandissement substantiel de l'édifice actuel (2,80m sur le côté nord, 3m sur le côté sud). Heureusement, ce projet n'a jamais abouti car il aurait remplacé le délicieux clocher comtois, dit en « dôme à quatre pans » par un autre, effilé et pointu.

Nul descriptif, nul devis, nul budget n'accompagnaient ces plans. C'était donc simplement une idée.

Le bâtiment agrandi aurait comporté quatre chapelles latérales dédiées au Sacré-Cœur, à Notre-Dame, à St Joseph et à Ste Jeanne d'Arc. Sans compter, dans le fond de l'église, la chapelle des Fonts baptismaux. Outre la sacristie principale, deux sacristies auxiliaires, plus petites, dont l'une prolongée par la salle de catéchisme, étaient prévues ; un calorifère était placé dans la chapelle Notre-Dame et l'air chaud distribué dans l'église par des bouches. Un orgue était également positionné au fond de l'église ; trois confessionnaux étaient prévus.

Voilà à quoi aurait ressemblé l'église si...



La souscription publique pour la rénovation extérieure de l'église se poursuit. Nous rappelons que tout don fait à la Fondation du Patrimoine est déductible des impôts pour 60% du montant du don.

Des bons de souscription sont disponibles au secrétariat de mairie; vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre don via internet à l'adresse suivante: www.fondationpatrimoine.org/51441

>> Comité des fêtes



Comme chaque année au moment de Pâques, le Comité des fêtes organise une chasse à l'oeuf pour les enfants rochois le :

samedi 8 avril 2018

Chasse à l'oeuf

Plus d'information en contactant le Comité des fêtes par mail : comitedesfetesrlb@orange.fr

>> Objets trouvés

Vous perdez régulièrement vos clés, porte-monnaies ou papiers en tout genre ? Vous avez aussi peut-être égaré votre montre, paire de lunettes, téléphone portable, vélo, trotinette, parapluie ...

Pensez à venir en mairie, vous retrouverez peut-être vos biens parmi les objets trouvés.



>> Enquête publique

ARDEA organise un nouveau plan de sécurité ; la dossier est consultable en mairie pour avis.

Il sera procédé, sur le territoire des communes de Roche-lez-Beaupré, Chalèze, Thise, Novillars, Vaire, Montfaucon et Gennes, **du 26 mars au 27 avril 2018 inclus**, à une consultation du public sur le projet d'intervention établi pour le dépôt pétrolier de la société Ardéa à Roche-lez-Beaupré.



Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels des mairies des communes concernées.

Un dossier identique est consultable en préfecture du Doubs, service interministériel de dépense et de protection civiles (SIDPC), 8 bis rue Charles Nodier à Besançon, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

>> L'hiver à Roche

Après les inondations du mois de janvier qui avaient effacé du paysage le terrain de foot et le barrage ; après le vent polaire de février qui balayait les rues du village et les vidait des piétons ; la neige a fait son apparition le 1er mars pour déposer une couche de 15 centimètres sur toutes les artères, les toits et les jardins. On pourra se souvenir de cet hiver 2018 ! Quelques photos prises ce jour-là.



Le Carrefour de la RD 683



La rue d'Arcier



Le canal gelé avec de plaques de neige

Le village depuis la colline des Savoyardes



>> Nouvelle activité



Vous souhaitez un jardin adapté à vos goûts et vos attentes, je vous propose de vous accompagner pour créer ce lieu vivant et attrayant chaque année, dans le respect de l'écologie.

Conception, réalisation, relooking et entretien de jardin.

- création et réalisation d'espaces verts
- plantations ornementales et de toutes compositions végétales d'intérieur et d'extérieur, de terrasse et de tous espaces verts
- tailles d'arbustes et d'arbres fruitiers
- entretien : désherbage, tonte
- arrosage de vos plantations



Contact :

Danielle ANDRE - Paysagiste

Le jardin chuchote , 9 rue de la Faltans 25220 Roche-lez-Beaupré

Tel : 06 75 55 35 51 (joindre de préférence après 13h) ou 03 81 60 51 26

Mail : lejardinchuchote@gmail.com

Facebook : lejardinchuchote

>> Quand les enfants s'amuse



La ludothèque La Toupie, qui intervient une fois par mois à Roche depuis plusieurs années, rencontre toujours autant de succès parmi les enfants. Fréquentent cette animation du mercredi matin : des enfants accompagnés par leurs nounous ou leurs parents, les enfants des classes maternelles, à raison de deux en rotation par matinée.

Ils apprennent à se déguiser, jouent sur un thème choisi par l'animateur, se penchent sur des jeux d'adresse, font des constructions ou laissent libre cours à leur imagination en créant eux-mêmes des situations nouvelles.

Avec une fréquentation moyenne de 50 enfants par matinée, Roche affiche la meilleure fréquentation d'enfants sur les onze villages desservis par la Toupie, aussi bien en période scolaire qu'en temps de vacances. De plus, les enfants peuvent emprunter pour une durée d'un mois des jeux à utiliser chez soi.



La ludothèque, une animation réussie pour les plus petits!

>> Culte : Paroisse de Beaupré



Dimanche 1er avril fête de Pâques : à 10h30, messe à Thise
Mardi 3 avril : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré
Samedi 7 avril : à 18h, messe à Thise
Dimanche 8 avril : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré
Dimanche 15 avril : à 10h30, messe des familles à Thise
Samedi 21 avril : à 18h, messe à Thise
Dimanche 22 avril : à 10h30, messe à Chalezeule
Samedi 28 avril : à 18h, messe à Thise
Dimanche 29 avril : à 10h30, messe à Chalèze

>> Etat Civil

Décès

Vitoni GONZALES GARCIA le 1er mars 2018 à 83 ans
Mauricette BRENOT le 3 mars 2018 à 90 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles.



>> Evènement



Samedi 28 avril 2018 à 20h00

Salle municipale à Novillars

Loto géant

organisé par le club de foot de Roche-Novillars

De nombreux lots à gagner

Ouverture des portes à 18h30

Début des jeux à 20h00

*Réservations et renseignements au 06 03 95 26 37 ou 03 81 25 43 69
ou laboiteaquine2525@gmail.com*

>> LCR : Loisirs Club Rochois

Avec la nouvelle année, le Loisirs Club Rochois a repris ses activités traditionnelles.



Ainsi, le dimanche 11 février dernier, le L.C.R. a organisé un loto pour ses membres et leurs amis. Près de 90 personnes ont participé à ce divertissement qui s'est déroulé salle Lumière à Roche-lez-Beaupré. Comme d'habitude, de nombreux lots et bons d'achat ont été remportés au cours des quatorze parties disputées dans une ambiance amicale. Pendant les arrêts de jeu, les gourmands se sont régalés avec les délicieuses pâtisseries confectionnées ou apportées par des participantes. L'après-midi s'est achevé aux environ de 18h30, à l'issue de la « partie du président » où le gros lot, un téléviseur, a été remis à un heureux gagnant.

En fin de semaine, ce fut au tour des adeptes du tarot de se réunir le vendredi 16 mars dernier, Salle Jouffroy d'Abbas, pour participer à leur concours annuel.

Cette année, 48 joueurs dont 15 dames se sont affrontés amicalement, cartes en main, tout au long de l'après-midi. Comme à l'accoutumée, les membres des clubs voisins ont été invités à se joindre aux Rochois. A l'issue de la compétition, un cadeau a été remis à tous les participants (une bouteille de crème de cassis pour les dames et une bouteille de vin pour les hommes). Un lot spécifique a été attribué aux personnes ayant réalisé les trois meilleurs scores. La soirée s'est achevée, comme d'habitude, autour d'un repas convivial, qui a rassemblé 80 personnes.



>> Comité de Jumelage

Samedi 5 mai 2018 - Journée de l'Europe à Montferrand-le-Château

La journée de l'Europe est célébrée chaque année le 9 mai par tous les états membres pour commémorer la déclaration de Robert SCHUMAN en 1950, et célébrer la paix et l'unité en Europe. Les Comités de Jumelage de la C.A.G.B. se regroupent tous les deux ans pour organiser cette fête avec leurs jumeaux respectifs.

Le samedi 5 mai 2018 nous nous retrouverons à Montferrand-le-Château à partir de 14 h avec les communes de Thise, Saone, Chemaudin, Mamirolle.

Le Comité de Jumelage de Roche a participé à plusieurs réunions de préparation sur le thème européen 2018 « l'année européenne du patrimoine culturel et l'art du partage ».

Cette fête s'inscrit dans le cadre du « joli mois de mai » organisé par la maison de l'Europe et la région Bourgogne Franche-Comté, avec des manifestations dans toute la région durant tout le mois de mai du 1 au 31 (vous reporter à Joli mois de mai sur internet).

Nous comptons sur votre présence avec vos enfants pour lesquels de nombreux jeux ont été prévus.

Samedi 9 juin 2018 - Soirée Italienne à Roche

Merci de retenir cette date pour laquelle nous vous communiquerons le détail dans le prochain bulletin.

>> Elite Karaté Rochois

La Coupe et le Championnat de Franche-Comté de karaté combats se sont déroulés les 10 et 11 février. Nos 8 compétiteurs présents ont fait un podium.

Catégorie poussins

Ali OUCHACHE, Champion de Franche-Comté



Teddy GWOUBA, Champion de Franche-Comté et Arthur BAUBICHET-PIPARELLI, Vice Champion de Franche-Comté

Catégorie pupilles

Timéo CHAMEROY, Yanis MUNIER et Hugo AKAMBO YANDZA, médailles de Bronze



Catégorie minimes

Evan CHAMEROY, vice Champion de Franche-Comté et Jina DELSART, médaille de bronze

Félicitations à tous



Marien AKAMBO YANDZA - sénior (médaille d'or), Jina DELSART - minime (médaille d'argent) et Evan CHAMEROY minime - (médaille de bronze) se sont qualifiés en combats les 3 et 4 mars à Chevigny St Sauveur pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE.

>> Bibliothèque

Si vous n'avez pas eu le temps de venir voir l'exposition de *photographies prises par Magali Crouvezier*, il n'est pas trop tard. *Magali*, qui souhaitait devenir photographe animalier, réalise, lors de ses balades en France et à l'étranger, son rêve. L'artiste nous offre ses *magnifiques clichés d'animaux et de paysages jusqu'au 28 avril 2018*, les lundis et mercredis de 15h45 à 18h30, le samedi de 11h à 12h.



Durant les vacances de printemps, la bibliothèque sera ouverte les **lundis 9 et 16 avril 2018 de 15h45 à 18h30**.

Atelier Écriture Adultes : Jeudi 5 avril 2018 de 17h à 19h.

Le Mardi des Mots : Mardi 24 avril 2018 de 15h45 à 17h15.

Apéritif thématique : Jeudi 26 avril 2018 de 18h à 19h30 : *"Tokyo : l'or des momijis"* Film de *Patrick Boucard* qui, a arpenté Tokyo en automne dernier, à la saison où les momijis, les érables japonais, se parent d'une éclatante couleur dorée. Patrick nous propose de partager sa découverte de l'étonnante capitale nippone.



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog **bibliothequeroche.overblog.com**.

>> Histoire de Roche

Une ténébreuse affaire dans les bois de Roche (suite et fin) par Philippe COUTIN

La sentence

Sur un appel a minima du procureur après la condamnation en première instance du 13 janvier 1773, la chambre de la Tournelle du Parlement de Besançon condamne le 22 juin 1775 :

-François Courtois et Joseph Gallon par contumace « à servir à perpétuité en qualité de forçats sur les galères du Roy et avant que d'y être conduits à être flétris chacun sur l'épaule droite par l'exécuteur de la haute justice d'un fer chaud portant l'empreinte des trois lettres : GAL (pour GALérien) et chacun à 10 livres d'amende envers le Roy » ;

-Antoine Bernard (par contumace lui aussi) et Jean Morichon à un rappel de trois ans.

Quant à Claude-Antoine Pélet, le seul Rochois inquiété et soupçonné dans cette affaire, il est déclaré « quitte et absout de l'accusation portée contre lui sans amende ni dépens ».

En outre, la Cour ordonne que le présent arrêt concernant Courtois et Gallon soit transcrit sur un tableau qui sera attaché par le-dit exécuteur sur une potence qui pour cet effet sera plantée sur une place de Besançon. Pour faire bonne mesure, les deux fugitifs sont condamnés solidairement à 600 livres de dommages et intérêts envers la veuve et les enfants de Dornier et aux deux tiers des dépens du procès sauf ceux de la contumace.

Le rebondissement

*Plus rien ne se passe pendant huit ans et soudain, le 2 décembre 1783,

François Courtois (qui à ce moment

demeure à Roche) se retrouve dans les rets de la justice et emprisonné. Dès le lendemain, il est soumis à un interrogatoire au cours duquel il dit ne rien savoir, ne sait pas s'il y a eu querelle entre les gardes, ne se souvient pas s'il est passé près de «la Grange de la Vaivre» le 28 octobre 1771. Il n'avait pas imaginé, après le meurtre, qu'il pouvait être impliqué dans ce crime. C'est pourquoi il n'est jamais venu déposer, étant, de surcroît, à l'armée, donc loin du théâtre de l'affaire.

*Confronté à Claude-Antoine Pélet le 11 février 1784, il dit ne pas reconnaître ce dernier parce qu'il y a 26 ans qu'il est au service du Roy (en tant que militaire) et que Pélet l'a certainement pris pour un autre dans l'obscurité ; confronté à Jean Morichon, François Courtois se dit certain que les reproches qui lui ont été faits par lui ne l'ont été que pour charger une autre personne et lui permettre à lui, Morichon (alors détenu), de sortir de prison.

*Ce 11 février, c'est au tour de Marie Viard, femme de Morichon, d'être confrontée au détenu qui persiste à dire que si elle avait déposé contre lui, c'était pour tirer son mari de prison. Et François Courtois se rappelle soudainement que le 28 octobre 1771 il se trouvait à Thise, chez le nommé Jean-Claude Pessaud où il a été vu par Jean-Claude Savourey et Jean-Baptiste Latounet.

Le même jour, Courtois se trouve en face de Claudine Marquis, femme de Jean-Claude Bernard (décédé depuis sa première déposition), qui maintient ses accusations de février 1775. François Courtois répond qu'elle n'est pas crédible parce qu'elle n'est pas d'honnête famille, que son mari a été décrété [équivalent d'un mandat d'arrêt] pour vol de bois, et que son frère a été condamné aux galères pour une affaire. Si elle reconnaît la vérité pour son frère, elle ignore tout de ce qu'a fait son mari.

*Et puis, coup de théâtre ! Claudine Marquis reconnaît que ce qu'elle avait déposé en 1775 lui avait été suggéré par son mari qui l'avait menacée de la maltraiter si elle ne se prêtait pas à son dessein de vengeance contre l'un des accusés.

*Le 14 février 1784, le procureur d'office de la justice de Roche demande l'élargissement de François Courtois qui est, dans le réquisitoire du 23 février déclaré « quitte et absout, déchargé de l'accusation portée contre lui, sans dépens, sauf ceux de la contumace ».

Alors, qui a tué le garde-forestier royal Jacques Dornier le 28 octobre 1771 à la « Grange de la Vaivre » vers 20h30 ? Mystère !!!

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,

Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr